



Communiqué de presse
À Pantin, le 6 août 2019

MENACE SUR L'AIDE MÉDICALE D'ÉTAT : LE GOUVERNEMENT SE PRÉPARE À SACRIFIER LA SANTÉ PUBLIQUE

Le gouvernement envisage de détricoter un dispositif essentiel de santé publique : l'Aide Médicale d'Etat (AME) qui garantit actuellement la prévention et l'accès aux soins des personnes étrangères sans papier ou en situation précaire de séjour. Un rapport doit être rendu sur ce sujet en octobre, pendant le débat sur l'immigration. Un temps qui coïncide avec les discussions autour du vote du budget et qui laisse donc craindre le pire.

Emmanuel Macron s'était engagé lors de sa campagne à ne pas toucher à l'AME. Nous lui demandons de respecter cet engagement. Les conséquences d'une limitation de ce dispositif seraient dramatiques pour les personnes et la santé publique.

Menacer l'AME, c'est menacer les personnes, menacer la santé publique

L'AME est essentielle à plusieurs titres. En premier lieu, pour la santé des personnes bénéficiaires, dont les conditions de vie souvent précaires sont responsables d'une plus grande exposition aux risques de santé.

Restreindre l'AME est un non-sens en termes de santé publique. Il serait impensable que le gouvernement poursuive dans cette voie et décide de mettre en danger la santé de personnes déjà vulnérables sur notre territoire.

Par ailleurs, puisque l'AME favorise le diagnostic et la prise en charge de maladies transmissibles ou contagieuses, c'est l'ensemble de la population qu'elle protège.

Enfin, elle représente un intérêt budgétaire. En effet, en évitant que l'état de santé de ces populations ne s'aggrave, l'AME limite l'engagement de dépenses de santé majorées dues aux risques de complications médicales et protège les finances hospitalières. Elle fait partie intégrante du système de santé solidaire, que sa disparition menacerait.

Loin des enjeux de santé, un projet motivé par une politique migratoire plus répressive ?

L'AME équivaut à une part très faible des dépenses de l'Assurance maladie : 0,5%. Un budget particulièrement bien géré et maîtrisé, comme le montrent différents rapports menés par l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) et l'inspection générale des finances (IGF).

Si ce budget est en augmentation ces dernières années, c'est la politique migratoire qui est à blâmer. La hausse du nombre de bénéficiaires de l'AME est une conséquence directe de la hausse des difficultés pour obtenir un titre de séjour. La politique migratoire menée par le gouvernement, loi Asile & Immigration en tête, est également responsable de la clandestinité à laquelle sont soumises les personnes sans papiers, les éloignant du soin et les poussant, d'ores et déjà, à une prise en charge plus tardive (et donc à des soins plus coûteux).

Par ailleurs, contrairement à certaines idées reçues portées par certaines personnalités de droite et circulant dans les cercles d'extrême droite, l'Aide Médicale d'État n'est pas un motif de migration. Nos associations rappellent que la méconnaissance du système et les contraintes d'accès au dispositif sont telles que dire qu'il incite à l'immigration est pure démagogie ! L'AME est plutôt le dernier recours à une situation de santé devenue dangereuse.

Dès lors, force est de constater que supprimer ou même réduire l'AME, décision à laquelle s'oppose même la ministre de la santé et des solidarités, n'est pas motivée par une préoccupation budgétaire.

C'est une intention purement politique et dangereuse pour la santé de tous et toutes. Baser cette décision sur une spéculation d'« abus » serait faire preuve d'une mauvaise foi manifeste. Il est plus que temps que cette politique délétère cesse.

Contacts presse

AIDES : Elody Croullebois 01 77 93 97 65 / 06 98 68 01 68 ecroullebois@aides.org

ARCAT : Nicolas Derche 01 44 93 29 29 nicolas.derche@groupe-sos.org

Fédération des acteurs de la solidarité : Audrey-Jane Baldi 06 17 80 03 52 audrey-jane.baldi@federationsolidarite.org

Médecins du Monde : Fanny Mantaux 06 09 17 35 59 fanny.mantaux@medecinsdumonde.net

Sidaction : Florence Thune f.thune@Sidaction.org

UNIOPSS : Valérie Mercadal 01 53 36 35 06 / 06 03 15 43 28 vmercadal@uniopss.asso.fr